



Doc. 14575
26 juin 2018

Conséquences pour les droits de l'homme de la «dimension extérieure» de la politique d'asile et de migration de l'Union européenne: loin des yeux, loin des droits?

Amendement¹ n° 1

M. Akif Çağatay KILIÇ, Turquie, Groupe des conservateurs européens
M. Samad SEYIDOV, Azerbaïdjan, Groupe des conservateurs européens
M. Mustafa YENEROĞLU, Turquie, Groupe des démocrates libres
M. Yasin AKTAY, Turquie, Groupe des démocrates libres
M. Yıldırım Tuğrul TÜRKEŞ, Turquie, Groupe des conservateurs européens

Dans le projet de résolution, paragraphe 10.1, remplacer le mot «soit» par les mots suivants:

«continue d'être».

Note explicative

L'accord UE-Turquie est déjà appliqué dans le plein respect des droits de l'homme de toute personne ayant besoin d'une protection internationale. Les Syriens provenant d'îles de la mer Égée ne représentent que 0,07 pour cent de la population syrienne de Turquie.

Déposé par:

KILIÇ Akif Çağatay, Turquie, CE
AKTAY Yasin, Turquie, GDL
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE
TÜRKEŞ Yıldırım Tuğrul, Turquie, CE
YENEROĞLU Mustafa, Turquie, GDL

1. 2018 - Troisième partie de session

